GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
14 OCT. 2010
DEPOT N°

SAS EHRMANN
Société par Actions Simplifiée au capital de 800.000 €
Siège social 59, Avenue Clément Perrière
(92320) CHATILLON
652.011.602 RCS NANTERRE

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
14 OCT. 2010
DEPOT N°

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 17 SEPTEMBRE 2010

QUATRIEME DECISION

L'associée unique constate que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de Madame Jackie ROUTIER et le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Patrick HACHON viennent à expiration ce jour

Elle décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de Madame Jackie ROUTIER pour une nouvelle période de six exercices qui prendra fin à l'issue des décisions de l'associée unique appelées à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Madame Jackie ROUTIER a d'ores et déjà déclaré accepter le renouvellement de ses fonctions au cas où celles-ci lui seraient confiées et a affirmé que rien ne s'y oppose.

Elle décide de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Patrick HACHON et de nommer en son remplacement, pour une période de six exercices qui prendra fin à l'issue des décisions de l'associée unique appelées à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016

la société SAINT-GERMAIN AUDIT, société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €, dont le siège social est à PARIS (75005) 1 Boulevard Saint-Germain, identifiée au SIREN sous le numéro 334.735.438 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS.

La société SAINT-GERMAIN AUDIT a d'ores et déjà déclaré accepter les fonctions de commissaire aux comptes suppléant au cas où celles-ci lui seraient confiées et a affirmé que rien ne s'y oppose.

SIXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

Pour extrait certifié conforme

Société FINANCIERE BTP
Représentée par Monsieur Luc BARTHELEMY
Associée unique